

D.E.S.S. en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-615-1-2


CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL D.E.S.S. en musiques numériques

TYPE Diplôme d'études supérieures spécialisées

CRÉDITS 30 crédits


DURÉE 1 an


 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein à partir de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver

 Temps plein à partir de 6 crédits au trimestre d'été

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Caroline Traube, responsable du programme
(514) 343-6111, poste 5503
caroline.traube@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Véronique Lefebvre, TGDE 514 343-6111, poste:5897
veronique.lefebvre.1@umontreal.ca

Présentation

Dans un monde de plus en plus « numérisé », la création musicale prend de nouvelles formes et fait appel à des compétences tant artistiques, technologiques que scientifiques. En effet, les musiciennes et musiciens numériques d'aujourd'hui captent, analysent et transforment les sons, créent de nouveaux instruments, et intègrent la création sonore à l'écran (cinéma, web, jeu vidéo), à la scène (théâtre, danse) ou encore dans le cadre d'installations multimédias.

Le programme de D.E.S.S. en musiques numériques est un programme court de 2e cycle qui répond aux besoins du musicien d'aujourd'hui en lui permettant d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine des technologies appliquées à la création sonore et musicale. À travers ce programme qui peut être complété au minimum en un an à temps plein ou au maximum en quatre ans à temps partiel, l'étudiant peut explorer l'une ou l'autre des manifestations numériques de la musique, par les outils et les pratiques artistiques qui leur sont propres : composition électroacoustique, conception sonore, arts performatifs, arts médiatiques, musiques visuelles, installations sonores, lutherie audionumérique et arts logiciels. Les travaux dirigés menés dans le cadre du programme peuvent être de nature théorique (recherche) ou théorique/pratique (recherche-crédation).

Ce programme s'adresse aux étudiants qui détiennent un baccalauréat en musique (composition instrumentale, écriture, interprétation classique ou jazz, musicologie) ou encore aux étudiants qui détiennent un baccalauréat par cumul de programmes incluant un programme court en musiques numériques.

Objectifs

Objectif général du programme :

Le programme de D.E.S.S. en musiques numériques vise à soutenir le développement de pratiques artistiques, dans le domaine de la création sonore et musicale, dont les processus, les langages et les expressions sont indissociables des outils électroniques, informatiques et technologiques.

Objectifs spécifiques du programme :

Dans le cadre du programme de D.E.S.S. en musiques numériques, l'étudiant est amené à :

- acquérir des connaissances scientifiques et technologiques qu'il ou elle pourra appliquer à un projet de recherche ou de recherche-création en musique (réalisé dans le cadre d'un travail dirigé) ;
- développer une démarche artistique personnelle à travers l'exploration de diverses techniques de création sonore et musicale ;
- analyser les formes d'arts numériques et les démarches artistiques dans ce domaine qui sont susceptibles d'enrichir sa démarche de création et connaître les tendances les plus récentes dans le domaine des musiques numériques ;
- développer son autonomie et sa maîtrise des méthodes de recherche et de recherche-création dans le domaine des musiques numériques et la capacité de présenter la démarche de façon cohérente, oralement et par écrit.

Perspectives d'avenir

La formation en musiques numériques permet de travailler dans les domaines de la conception sonore et de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de film, de jeux vidéo, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes reliés aux technologies du son : enregistrement en studio, sonorisation, conception et réalisation d'applications informatiques dans le cadre de projets musicaux, etc. Plus largement, des perspectives professionnelles se présentent aussi dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : chercheur pour les médias, conseiller artistique, formateur en technologies musicales, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

L'industrie du jeu vidéo, très présente à Montréal, est un employeur potentiel important pour les compositeurs et concepteurs sonores que nous formons à la Faculté de musique. Ce programme vise aussi à former des musiciens qui œuvrent dans le domaine des arts technologiques (arts médiatiques, arts performatifs, installations sonores, etc.).

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en musiques numériques, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de baccalauréat en musiques numériques (ou de baccalauréat par association de programmes comprenant une majeure en musiques numériques), de baccalauréat en composition instrumentale, en composition mixte ou en écriture, ou encore être titulaire d'un diplôme de 3^e cycle du Conservatoire en composition ou attester de toute autre formation jugée équivalente par la doyenne;
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une bonne connaissance du français; une capacité de lecture de l'anglais est fortement recommandée. La connaissance du français est vérifiée par le passage obligatoire du Test de français international (TFI) pour tous les étudiants qui ont obtenu un grade d'études de 1^{er} cycle universitaire ou son équivalent dans une institution non francophone. Le TFI n'est pas éliminatoire, mais le résultat du test orientera la nature de l'admission avec l'éventuelle imposition de cours de français qui favoriseront la réussite du programme;
- avoir complété ou suivre comme cours complémentaire tout cours de premier cycle jugé pertinent pour soutenir le travail dirigé ;
- rencontrer le Comité d'admission en entrevue pour y exposer son projet.

Un candidat ayant un bon dossier mais n'ayant pas ces préalables demeure admissible au programme, où il devra toutefois suivre des cours complémentaires.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae ;
- Portfolio (deux à cinq réalisations représentatives de l'orientation du projet) ;
- Lettre d'intention ou de motivation de une à deux pages ;
- Esquisse de projet de recherche d'un maximum de 1000 mots en vue de la réalisation d'un travail dirigé ;
- Travail rédigé réalisé au cours des études précédentes.

À l'issue du processus d'admission, une scolarité complémentaire d'un maximum de 9 crédits ou préparatoire d'un maximum de 27 crédits pourrait être demandée aux étudiants en fonction de leur formation antérieure. Jusqu'à 6 crédits de cours de 1^{er} cycle pourront être intégrés au programme (bloc « Complément de formation »).

Remarque

La Faculté de musique exige des frais d'au minimum de 51.50\$ pour l'entrevue ou l'audition. Ces frais ne sont pas remboursables. Veuillez remplir et retourner le formulaire à cette fin. ecommerce.dexero.com/shopping/musique/musique/

2. Scolarité

Le programme peut être suivi à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir. La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein, ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2019:** Du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} mai 2019
- **Automne 2020:** Du 1^{er} janvier 2019 au 1^{er} février 2020

Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1^{er} mai 2018 au 1^{er} septembre 2019

Structure du programme (2-615-1-2)

Version 00 (A16)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. L'étudiant aura la possibilité de faire 6 crédits de cours de premier cycle.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option, dont 6 à 12 crédits attribués à un ou deux travaux dirigés.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 6411	Colloquium d'études supérieures 1	1.5J
MUS 6412	Colloquium d'études supérieures 2	1.5J

Bloc 70B Cours fondamentaux

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 6300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0	MUS 6321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 6208X	Histoire de la musique électro	3.0	MUS 6322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUS 6101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0	MUS 6323	Musique de création et technologies	3.0
MUS 6102X	Composition spectrale et algorithmique 2	3.0	MUS 6324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 6105	Composer et interpréter la musique mixte 1	3.0	MUS 6328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0J
MUS 6106	Composer et interpréter la musique mixte 2	3.0J	MUS 6329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 70C

Option - Maximum 9 crédits.

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de séminaires ou sujets spéciaux offerts par la Faculté de musique. Le choix de cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études.

Bloc 70D Complément de formation

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0J S	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0J
MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0J S	MUS 2314	Musique visuelle 1	3.0J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S	MUS 2315	Musique visuelle 2	3.0J
MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J S
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0			

Bloc 70E

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 6938	Travail dirigé en musiques numériques 1	6.0
MUS 6939	Travail dirigé en musiques numériques 2	6.0

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>